RECYCLING-MATERIAL

Actuellement en phase de lancement découvrez www.recycling-material.com, la dernière innovation en matière de plate-forme de distribution de matériaux de construction ...

Mercredi 20 avril 2011

La Plateforme Du Bâtiment D'Aubervilliers, 1er Site Du Groupe POINT.P Certifié HQE

La Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers, 1er site du Groupe POINT.P certifié HQE

L'enseigne du groupe Point.P, filiale de Saint-Gobain Distribution Bâtiment, a inauguré, le 18 avril dernier, l'extension et la réhabilitation de son point de vente situé à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Un site certifié HQE, dépassant les exigences du BBC, qui servira de « chantier-école » pour l'ensemble du réseau du groupe.

Véritable référence en termes de performance énergétique et d'insertion dans le paysage urbain, la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers dépasse les exigences du standard BBC. Elle est, aujourd'hui, en cours de labellisation. D'ores et déjà certifiée HQE en phase conception, elle est candidate à la certification HQE en phase finale. Les certifications 14001 et 18001 sont en cours pour 2011/2012. Ce chantier répond également à la démarche de qualité environnementale du programme CARE 4 de Saint-Gobain (Company Actions for Reduction of Energy by 4). Lancé en 2008, ce programme vise à diviser par 4 la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments tertiaires de Saint-Gobain d'ici 2040. Une étude sur l'empreinte CO2 estimée sur une période de 40 ans, entre l'ancien et le nouveau bâtiment, a été réalisée avec le concours des équipes de Saint-Gobain. Elle prévoit une division par 23 des rejets en dioxyde de carbone : alors que l'ancien bâtiment aurait consommé 12 402 tonnes de CO2, sur une période de 40 ans, le nouveau bâtiment n'en consommera que 535 tonnes.

L'ambition du Groupe POINT.P est de faire de l'expérience d'Aubervilliers un véritable standard. En tant que "chantier-école", elle ouvre donc la voie à d'autres réalisations comparables. A Pantin et Livry-Gargan (93) notamment, les bâtiments de la Plateforme du Bâtiment répondent déjà à cette exigence.

La Plateforme du Bâtiment s'appuie sur deux aspects fondamentaux pour limiter son impact environnemental :

>>> L'excellence du bâtiment en termes de performance énergétique et de confort

• L'isolation a fait l'objet d'une attention particulière.

- Murs : bardage acier avec isolation 2 couches 90 mm (soit 180 mm d'épaisseur
au total),
- Toiture : isolant laine de verre 210 mm,
- Sol : isolation périphérique de la dalle béton du plancher sur terre plein et isolation par flocage de la dalle béton du plancher intérieur.

Le bâtiment actuel consomme 11 fois moins que le bâtiment précédent. Ainsi, les consommations d'énergie prévues sont de 78 kW/m2/an pour la surface de vente (25 % plus performant que le référentiel BBC) et de 25 kW/m2/an pour la partie bureaux (2 fois plus performant que les exigences BBC).

L'étanchéité à l'air des bâtiments est de 0,97 m3/h/m2.

Un test grandeur nature réalisé sur la totalité du bâtiment par le Bureau d'Études BECICE indique un résultat 3 fois meilleur que la norme en vigueur.

• La qualité de l'air a été également soignée grâce à une VMC double flux, garantissant une température et un brassage de l'air idéaux, ainsi qu'un système de filtration intégré éliminant poussières, pollens et allergènes présents dans l'air ambiant.
Le préchauffage de l'air neuf est assuré par récupération de chaleur sur l'air extrait. Un système de filtration intégré élimine les poussières, pollens et allergènes présents dans l'air ambiant. Le renouvellement d'air est adapté grâce à une sonde CO2 qui permet de réduire les déperditions lorsque l'occupation est faible. Une pompe à chaleur (PAC) air/eauest installée en appoint pour les besoins en rafraichissement lors des très fortes chaleurs.
Enfin, compte tenu de l'importance du flux entrant et sortant, des sas sont intégrés à l'entrée et complétés par des rideaux d'air chaud. Les amplitudes thermiques à l'intérieur du bâtiment (notamment pour les travailleurs en poste fixe aux caisses) sont limitées, tout comme la déperdition de chaleur lors des entrées et sorties des clients.

• Un éclairage intérieur mariant confort et économies d'énergie
Une réflexion a été développée afin de trouver le juste équilibre entre les économies d'énergie apportées par l'éclairage naturel et les déperditions thermiques liées aux surfaces vitrées. Un apport en éclairage naturel en toiture a donc été choisi pour la surface de vente et de larges ouvertures en façade dans les halls et bureaux. Pour la surface de vente, les installations d'éclairage sont alimentées et commandées par zone avec un ajustement en fonction de l'éclairage naturel et des tranches horaires, permettant ainsi de réduire le niveau d'éclairement hors activité commerciale (heures de ménage/approvisionnement des rayons). Pour les bureaux, cet ajustement est assuré en fonction de l'occupation (détection automatique de présence) et du niveau d'éclairement naturel (détection photométrique). La puissance des installations d'éclairage artificiel est automatiquement graduée en fonction du niveau d'éclairement naturel (tant pour la surface de vente que pour les bureaux).

• Un soin particulier apporté au confort acoustique

Pour obtenir un confort acoustique optimal, le choix a été fait de traiter les parois comme les plafonds. Le cabinet d'architectes a donc imposé un cahier des charges drastique à l'ensemble des intervenants du chantier en termes de matériaux à très faible propagation phonique (isolation thermique participant à l'isolation phonique, bardages nervurés pour une meilleure absorption des sons, pièges à sons à proximité des centrales de traitement d'air).

• Des produits et procédés constructifs respectueux de l'environnement

Le béton quartzé pour les sols ne nécessite pas de maintenance, de remplacement et ne subit pas l'usure. Par ailleurs, il permet un lavage peu fréquent sans produit spécifique. Les cloisons sont réalisées avec des plaques de plâtre Placo impact pour réduire l'impact des COV à hauteur de 70 %. Les sas d'entrée et de sortie sont constitués de parois antichocs en béton brut préfabriquées en usine et assemblées sur place. Ce procédé de chantier dit "sec" permet de réduire la pollution qui aurait été engendrée par la fabrication de béton sur site. De plus, l'absence de revêtement de finition au sol contribue à limiter l'impact environnemental. La pollution générée par l'entretien et le nettoyage des façades est également maîtrisé par l'emploi de trois procédés :

- des bardages métalliques (lamelles inclinées pour éviter à la pluie de frapper la vitre) avec une fréquence d'entretien quasi nulle,
- des brise-soleil inclinés à plus de 5 % pour permettre leur auto-nettoyage,
- des vitrages auto nettoyants SGG BIOCLEAN qui limitent les fréquences de nettoyage.

Une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) est mise en place et donne des indicateurs sur la vie du bâtiment (éclairage, ventilation, climatisation, chauffage...) afin de permettre à l'exploitant de réguler la maintenance du site et d'assurer un suivi de ses performances à long terme.

>>> L'insertion durable dans le paysage urbain

• En réponse à la loi sur l'eau, la Plateforme du Bâtiment décide de faire de son point de vente d'Auvervilliers un site "zéro rejet" dans le réseau unitaire : 100 % des eaux sont épurées grâce au système de phyto restauration (90 % par évapotranspiration + 10 % rejetées dans la nappe phréatique une fois épurées). L'entreprise Phytorestore est donc choisie pour son procédé de "jardins filtrants". Cette technique naturelle pour traiter les eaux usées consiste à créer des marécages, systèmes naturels d'épuration et de filtration par des plantes aquatiques. Ces espaces verts décoratifs filtrent et traitent les eaux par la racine et neutralisent les métaux lourds, azote et hydrocarbures. Les eaux récupérées viennent ensuite alimenter les sanitaires et donc économiser l'eau potable. Cette technique écologique permet de protéger et de développer la flore et la faune locale, composées d'espèces non invasives et non allergisantes.

• Les choix réalisés sur le plan de la gestion des espaces verts

Toujours dans le souci de ne pas entraver la biodiversité locale, la Plateforme du Bâtiment a créé 5 000 m2 d'espaces verts, conformément au PLU, dont 170 arbres grande tige d'ores et déjà plantés. Les choix relatifs à la faune et la flore témoignent d'une véritable approche d'écologie urbaine : végétation favorisant la venue d'insectes pollinisateurs, zones humides favorisant la réintroduction de la faune, etc.

• Un éclairage extérieur adapté pour réduire la pollution nocturne

Concernant l'éclairage extérieur, la mise en place sur le parking de projecteurs de puissance adaptée et de directivité appropriée permet de réduire la pollution lumineuse nocturne. Les technologies utilisées permettent d'obtenir le meilleur compromis énergie/confort grâce à des rendements élevés et des indices de rendus des couleurs intéressants.

• Un projet logistique ambitieux pour 2012

La Plateforme du Bâtiment souhaitait dès le départ trouver un site avec accès à la Seine, afin de développer une importante logistique de transport fluvial. A horizon 2012, deux péniches portant le logo de la Plateforme du Bâtiment ainsi que des barges assureront le transport entre la Plateforme d'Aubervilliers et le port autonome de Paris. Cette démarche est conforme aux engagements de POINT.P, autre enseigne du Groupe, signataire en 2007 de la Charte Sable en Seine, qui vise à développer le transport fluvial des matériaux de construction par ce mode de transport propre.

Par ailleurs, dans un souci de gestion des déchets, deux bennes seront creusées dans les quais en 2012 afin d'en faire une déchetterie industrielle avec un objectif de réaliser 70 % de recyclage. Ce projet, en partenariat avec Veolia, permettra d'évacuer les déchets dans de bonnes conditions tout en respectant l'environnement, de les envoyer dans des filières de récupération adaptées et de désengorger les surfaces de stockage.

UN CHANTIER ÉCOLE

Véritable référence en termes de performance énergétique et d'insertion dans le paysage urbain, la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers dépasse les exigences du standard BBC. Elle est aujourd'hui en cours de labellisation.

D'ores et déjà certifiée HQE en phase conception, elle est également candidate à la certification HQE en phase finale. Enfin, les certifications 14001 et 18001 sont en cours pour 2011/2012.

Ce chantier répond également à la démarche de qualité environnementale du programme CARE 4 de Saint-Gobain (Company Actions for Reduction of Energy by 4). Lancé en 2008, ce programme vise à diviser par 4 la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments tertiaires de Saint-Gobain d'ici 2040.

L'ambition du Groupe POINT.P est de faire de l'expérience d'Aubervilliers un véritable standard. En tant que "chantier-école", elle ouvre donc la voie à d'autres réalisations comparables. A Pantin et Livry-Gargan (93) notamment, les bâtiments de la Plateforme du Bâtiment répondent déjà à cette exigence.

Ouverte en 1999, la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers est devenue aujourd'hui le premier point de vente de l'enseigne en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. Pour faire face à cette montée en puissance et afin d'apporter aux collaborateurs, comme aux clients, un meilleur accueil et un confort optimal, la Plateforme du Bâtiment décide de rénover l'espace de vente existant et de construire un nouveau bâtiment.

Pour cela, la Plateforme du Bâtiment fait l'acquisition, en 2006, d'une parcelle mitoyenne de 7 000 m2, enclavée entre le canal Saint-Denis et le terrain de la Plateforme du Bâtiment existante. De par sa proximité avec Paris, le site est qualifié d'OIN (Opération d'Intérêt National) et doit obéir, à ce titre, à un régime juridique strict en matière d'urbanisme (loi SRU). Ainsi, la direction de la Plateforme du Bâtiment entame une réflexion globale, intégrant à la fois exigences réglementaires et besoins des élus et riverains, en matière d'insertion du site dans le paysage urbain d'Aubervilliers. Cette réflexion concerne les aspects architecturaux, environnementaux mais également logistiques du site.

Consciente de la nécessité de proposer des solutions exemplaires dans ces trois domaines, l'équipe de la direction du Patrimoine de la Plateforme du Bâtiment, soutenue par sa direction générale, décide d'inscrire ce projet dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).
Pour le Groupe POINT.P, cette expérience est alors considérée comme un "chantier-école" dans le domaine de l'insertion d'un point de vente en milieu urbain : une initiative emblématique, caractérisée par l'excellence opérationnelle, et qui, pour l'ensemble de son réseau, a valeur d'exemple.

Share
Plus
Email
Lien
Imprimer

Par Lucvieri Publié dans :
le btp

Communauté :
Construire Basse Consommation

jobrapido

Quoi?
métier, mots clés, etc.

Où?
ville, département ou région

jobrapido
Recherche

Offres d'emploi powered by Jobrapido

CRÉER UN BLOG GRATUIT SUR OVER-BLOG.COM - CONTACT - C.G.U. - RÉMUNÉRATION EN DROITS D'AUTEUR - SIGNALER UN ABUS - ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS